

UN EDIFICE TEMPLIER EN PROVENCE : LA TOUR SAINT-BLAISE D'HYERES

1 - LA MAISON D'HYERES ET SES DEPENDANCES

LA COMMANDERIE A TRAVERS LES SOURCES ET L'HISTORIOGRAPHIE

Le 18 mai 1156, l'archevêque d'Arles donne au maître de la milice du Temple en Provence l'église Saint-Martin *in terminio Areis*¹. En 1166, il leur reprend cette chapelle pour la céder à l'église Sainte-Marie de Pignans². A ce moment-là, les Templiers se rapprochent de la ville pour s'implanter *extra muros*, tout près de la première enceinte, sur une petite éminence appelée « rocher du Piol ».

La maison d'Hyères devient très vite une commanderie importante comme en témoigne, en 1207, la donation au Temple, par le comte de Provence, du *castrum* de Montfort en paiement d'une importante livraison de blé que lui avait fait le membre d'Hyères³. Ceci confirme la vocation éminemment agricole de la commanderie d'Hyères dont dépendaient les « métairies » de Sauvebonne, des Bormettes, certains biens à La Garde et Ollioules, et qui jouissait, en outre, de la libre utilisation des installations portuaires de Toulon. Cet acte prouve qu'au début du XIII^e siècle la maison d'Hyères possède déjà une organisation bien structurée.

A l'exception des noms de certains commandeurs de cette maison que l'on retrouve en marge d'actes concernant d'autres commanderies du Var⁴,

1. Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, B.4. f° 344-345.

2. Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, B.4. f° 301.

3. Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, B.4. f° 185 et ALBON (Marquis d'), *Cartulaire général de l'Ordre du Temple, 1196-1250*, Livre X, f° 415-419. Paris, t. 1 -1913 et t. 2 - 1922.

4. A.D. B.-du-Rh. : G.4.19 : 1213, Bertrand de Gardanne est mentionné comme témoin, 56 H 5203 : 1236, Isnard Ricard est témoin d'un acte concernant la commanderie de Bras, passé sous le portique de la maison d'Hyères, 56 H 5284 : 1256, Lambert, commandeur du membre d'Hyères est témoin au Ruou.

peu de textes d'archives font référence au membre d'Hyères jusqu'à l'année 1314 où l'on apprend que les biens que le Temple possédait à Hyères et à Toulon ont été remis aux mains des Hospitaliers de la commanderie de Beaulieu⁵.

Quoique l'inventaire des biens de la maison d'Hyères, probablement dressé en 1308, ait disparu, nous savons, grâce aux nombreuses visites ordonnées par les grands prieurs de Saint-Gilles, que les Templiers possédaient des biens considérables sur le territoire d'Hyères. La plus ancienne des visites conservées est celle de 1338, dans laquelle le membre d'Hyères est dénommé *Domus de Areis de Piolo*⁶. Le toponyme de *Piolo* permet de situer la commanderie à l'endroit de l'actuelle place Massillon, ancienne place du Piol, du nom du rocher qui en occupait alors la majeure partie. Ce texte, qui contient le détail des recettes et des dépenses de la maison du Piol ainsi que le nombre et la fonction des individus qui constituaient son personnel, signale en outre l'existence d'un certain nombre de bâtiments : un moulin, un four, une chapelle, un *hospicium*, un cellier, une grange, sans toutefois permettre de les localiser. À l'exception de la chapelle, dont on ignore le vocable, et de l'*hospicium*, ce texte ne mentionne que les dépendances de la commanderie.

Aujourd'hui, seule demeure sur la place du Piol la tour Saint-Blaise dont le vocable est connu par les textes modernes (visite de 1667⁷ et contrat de 1673⁸). Toutefois, la mention dans les comptes du synode de Saint-Luc, en 1370⁹, du *Prior Sancti-Martini-de-Piolis, Tholonensis diocesis, sciti in loco Arearum*, pose la question d'un éventuel transfert du vocable depuis la première possession templière hyéroise au lieu de l'implantation définitive.

L'intérieur de la tour Saint-Blaise (actuellement en cours de restauration) avait été terriblement défiguré par les transformations apportées au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. Successivement chapelle, Hôtel de Ville, marché, prison, elle était décrite par Expilly¹⁰ comme une tour « au bas de laquelle est une chapelle voûtée et, au-dessus, une longue et magnifique terrasse où l'on monte par un escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur, qui sont d'une structure si admirable qu'ils semblent n'être fait que d'une seule pierre... ».

LA TOUR SAINT-BLAISE : DESCRIPTION

Construit à mi-pente de la colline dominée par le château, l'édifice,

5. A.D. B.-du-Rh. H.1, Ms 184, 14 août 1314.

6. A.D. B.-du-Rh. 56 H 123. Visite générale des commanderies de l'Ordre des Hospitaliers dépendant du Grand-Prieuré de Saint-Gilles.

7. A.D. B.-du-Rh. 56 H 174 : mai 1667, P.V. de la visite de la commanderie de Beaulieu.

8. A.D. Var : 3 E 47-250 (n° 1721). Acte d'arrentement des bâtiments de la commanderie à la communauté d'Hyères.

9. CLOUZOT (E.), *Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun*. Diocèse d'Arles, Paris, 1923.

10. EXPILLY (J.-J.), *Dictionnaire géographique des Gaules et de la France* : Hières, 1762-1770, 6 vol. in-folio.

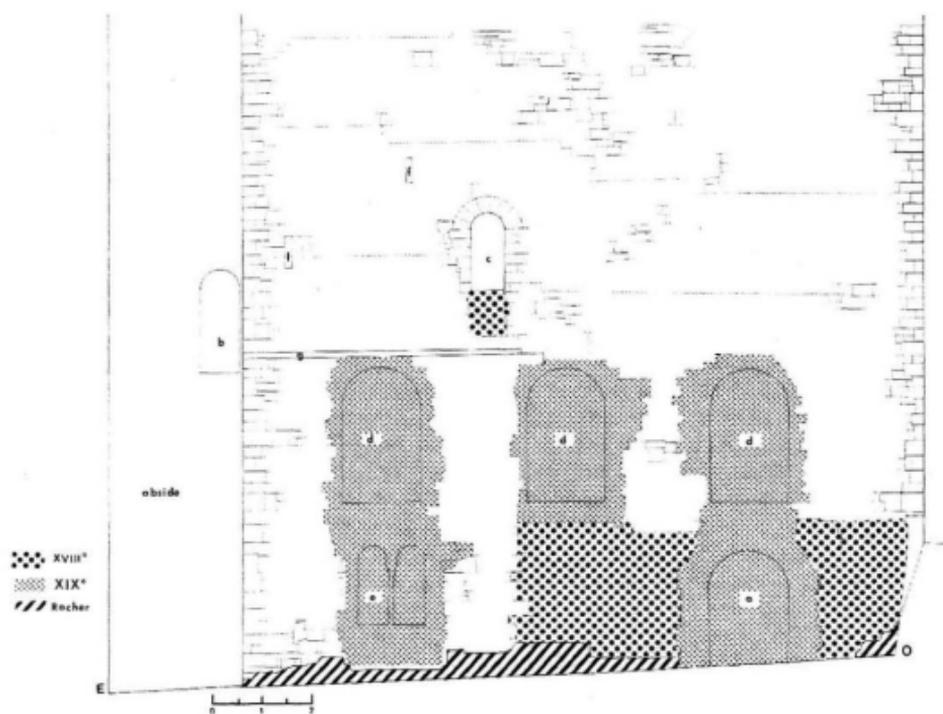


fig. 1 : Hyères. Tour Saint-Blaise. Façade nord : remaniements modernes.

directement posé sur le rocher, a la forme d'un puissant parallélépipède aux dimensions considérables (18,65 m × 8,00 m × 16,70 m), terminé à l'est par une abside semi-circulaire dont l'élévation se prolonge pour former une tour (fig. 1).

1 - L'extérieur

A - L'appareil

Bâti en moyen appareil de calcaire blanc à joints fins très irrégulièrement assisé (la hauteur des pierres varie du simple au double, y compris à l'intérieur d'une même assise), le bâtiment présente une élévation extérieure relativement homogène de la base au sommet. Seules les ouvertures permettent d'avoir une idée des divisions intérieures ; sur l'ensemble des façades elles délimitent quatre niveaux.

B - Les ouvertures (fig. 1)

a) Les portes. On distingue trois sortes de portes :

1. Deux grandes portes en plein cintre. La plus ancienne est au sud. C'est une porte monumentale (3,35 m à l'extérieur des piédroits ; 1,50 m à l'intérieur), légèrement décentrée vers l'ouest. Elle est surmontée d'un arc en plein cintre formé de longs claveaux étroits parfaitement extradossés dont certains présentent une rainure médiane qui « en accentue l'allongement par son aspect de faux-joint »¹¹. Le contour de la porte est marqué par une moulure qui fait retour à la base de la porte et ne s'interrompt qu'au niveau du seuil. À l'intérieur, cette porte, haute de 3,10 m, est surmontée d'un arc segmentaire. Le niveau du seuil a disparu mais, compte-tenu du seuil extérieur, nous pouvons le restituer à 51,34 m. La seconde porte de ce type ouvre au nord, (fig. 1a), presque dans l'axe de la première. Sa forme est identique mais les claveaux sont moins allongés et les dimensions légèrement réduites. Elle est encadrée d'une moulure analogue mais l'appareil est totalement différent (il ne s'agit plus de calcaire blanc mais d'un marbre beige veiné de brun). L'embrasure est en arrière-voissure de Montpellier. Remarquons par ailleurs que cette ouverture est assez maladroitement intégrée à l'appareil qui l'entoure.

2. Les portes hautes, au nombre de deux, sont de petites portes étroites sans ébrasement, surmontées d'un arc en plein-cintre aux claveaux extradossés de taille moyenne (environ 0,20 m). L'une ouvre au nord de l'abside (à 57,40 m) et mesure 0,90 m de large pour 2,40 m de haut (fig. 1b). Elle est percée en biais dans l'épaisseur du mur (fig. 3a). L'autre, située en façade septentrionale (à 59,25 m), large de 0,70 m et haute de 1,80 m, présente à la base des traces de reprise (fig. 1c). Rectangulaire à l'intérieur, cette porte a conservé un trou de barre.

11. Ceci n'est pas rare au XII^e et au début du XIII^e siècle, on en trouve des exemples à la Bastide de la Penne (M. FIXOT, « La construction des châteaux dans la campagne d'Apt et de Pélissanne, du XI^e au XIII^e siècle » dans *Archéologie Médiévale*, t. 3-4, 1973-74, pp. 254-269), ainsi qu'au donjon de Roquemartine (J.-P. NIBODEAU, *Le castrum de Roquemartine - Mémoire de Maîtrise*, Université de Provence, 1987, p. 210, fig. 47, 79, 80).

3. La porte en arc surbaissé percée au sud, immédiatement à droite de la porte monumentale dont elle a partiellement détruit la moulure, ne présente aucun décor. L'arc qui la surmonte est formé de cinq claveaux larges et mal extradossés. La base du piédroit oriental a disparu lors d'un remaillage postérieur, probablement à l'époque où cette porte, d'époque moderne, a été transformée en fenêtre.

b) Les fenêtres. Outre les portes, on dénombre deux types de fenêtres :

1. Des baies en plein-cintre nombreuses, mais d'allure différente :

- Une petite fenêtre en plein-cintre, à double ébrasement, large de 0,75 m et haute de 1,10 m, située à l'est de la façade méridionale et dont le cintre est formé de petits claveaux. La base de cette fenêtre est coupée par une fenêtre géminée rapportée ultérieurement.

- Des grandes baies en plein-cintre qui sont au nombre de neuf : trois au nord (à 54,56 m) (fig. 1d), trois au sud (à 59,00 m) et trois alignées verticalement dans l'abside. Ce sont de grandes fenêtres (2,50 m × 1,50 m) à ébrasement extérieur, appareillées avec une pierre semblable à celle de la porte septentrionale du rez-de-chaussée. Bien qu'elle soit de dimensions réduites (0,50 m × 0,90 m), on peut inclure dans ce groupe une petite fenêtre méridionale de forme identique, construite avec le même matériau, surmontée d'un petit cintre monolithe dont l'extrados est horizontal.

- Deux fenêtres géminées qui se font face au rez-de-chaussée, ouvertes à l'est des façades nord (fig. 1e) et sud. Dans les deux cas, les arcs en plein-cintre retombent, par l'intermédiaire d'un épais tailloir mouluré, sur une fine colonnette surmontée d'un chapiteau à crochet. Bien qu'elle soit de facture médiévale, le fait que, au sud, cette baie coupe la base de la fenêtre en plein-cintre, ainsi que la maladresse avec laquelle elle est insérée dans le mur, prouvent qu'elle n'appartient pas à l'édifice primitif. La fenêtre géminée septentrionale, qui se veut identique à la précédente, présente quand même quelques différences : la taille des claveaux d'arc est moins harmonieuse ; la colonnette, plus fine, ainsi que le chapiteau, très abîmé, ne sont pas en pierre mais en plâtre ; les dimensions du tailloir sont réduites. Comme la baie géminée méridionale, dont elle est une pâle copie, celle-ci n'a été que postérieurement intégrée dans le mur nord.

2. Les baies rectangulaires :

- Trois grandes fenêtres rectangulaires sont actuellement bouchées, mais on en voit nettement le tracé sur la façade occidentale et au nord de l'abside (à 54,40 m). Elles ont 1,70 m de haut sur 1,00 m de large.

- Une fenêtre rectangulaire beaucoup plus grande (2,40 m) et dont le sommet est légèrement cintré, s'ouvre en façade ouest (à 58,70 m). Elle est surmontée d'une fenêtre rectangulaire de facture moderne.

- Il faut inclure dans cette catégorie une série de six fenêtres carrées (trois au sud et trois au nord) percées immédiatement sous la génoise.

A l'exception de la porte monumentale sud, des deux portes hautes (au

nord et dans l'abside) et de la petite fenêtre méridionale en plein-cintre, ces ouvertures ont été ajoutées lors des remaniements des XVIII^e et XIX^e siècles.

c) Les meurtrières. On ne peut quitter le chapitre des ouvertures sans mentionner des meurtrières inégalement réparties sur les façades septentrionale, méridionale et occidentale.

- Les meurtrières simples, ouvertures rectangulaires à ébrasement intérieur, non plongeantes. Deux sont percées en quinconce dans la partie orientale de la façade nord (fig. 1f). Elles donnent sur un escalier bâti dans l'épaisseur du mur. La première (à 59,80 m) mesure à l'extérieur 0,75 m de haut pour une largeur de 0,18 m. La seconde (à 61,70 m) est haute de 0,56 m et large de 0,12 m. Quatre autres sont alignées sous la génoise : deux au sommet de la façade occidentale (à 65,10 m), les deux autres se faisant face à l'ouest des façades nord et sud. Ces deux dernières ont été transformées en fenêtres au début du siècle. La partie supérieure de ces meurtrières a été détruite lors de la pose de la toiture.

- Deux meurtrières rectangulaires à coussinet sont percées en quinconce dans la façade ouest. L'une (à 58,70 m), aux dimensions extérieures de 1,06 m × 0,08 m, se trouve à la limite du parement intérieur du mur sud et n'est, de ce fait, ébrasée que d'un côté. L'autre est percée à 59,66 m en façade. A l'intérieur, le piédroit sud a été cassé par le percement d'une fenêtre rectangulaire. Aujourd'hui la meurtrière est bouchée, mais une saignée de contrôle a permis d'en vérifier l'ébrasement. L'extrémité nord du linteau de chacune de ces meurtrières repose sur un coussinet en quart de rond.

Deux gravures de la première moitié du XIX^e siècle montrent une neuvième meurtrière ouverte dans l'abside, légèrement désaxée vers le sud, dont les dimensions rappellent les archères à coussinet. Il est toutefois difficile d'en évoluer le niveau.

d) L'oculus. Sur la façade occidentale (à 56,28 m) on peut apercevoir les contours de l'extrados d'un oculus à ébrasement extérieur dont les claveaux ont disparu et ont été remplacés par un bouchage de pierres assisées.

C - Le décor

L'extérieur de la commanderie n'est pratiquement pas décoré, à l'exception d'un bandeau en quart-de-rond qui occupe le tiers oriental de la façade nord (à 57,72 m) sur 6,40 m de long (fig. 1g), et d'une gargouille au faciès zoomorphe (à 58,44 m), située à l'ouest de la façade méridionale.

Sur l'ensemble de l'édifice nous n'avons relevé aucune marque de tâcheron. En revanche, au-dessus de la porte monumentale méridionale, une pierre est gravée d'un hémicycle de 0,30 m de diamètre, divisé en quartiers, faisant penser à un cadran solaire.

2 - L'intérieur

On pénètre dans l'édifice par la grande porte nord. A la suite de remaniements effectués au XIX^e siècle, l'intérieur du bâtiment est divisé en quatre niveaux par deux planchers et une voûte en plein-cintre qui couvre le deuxième

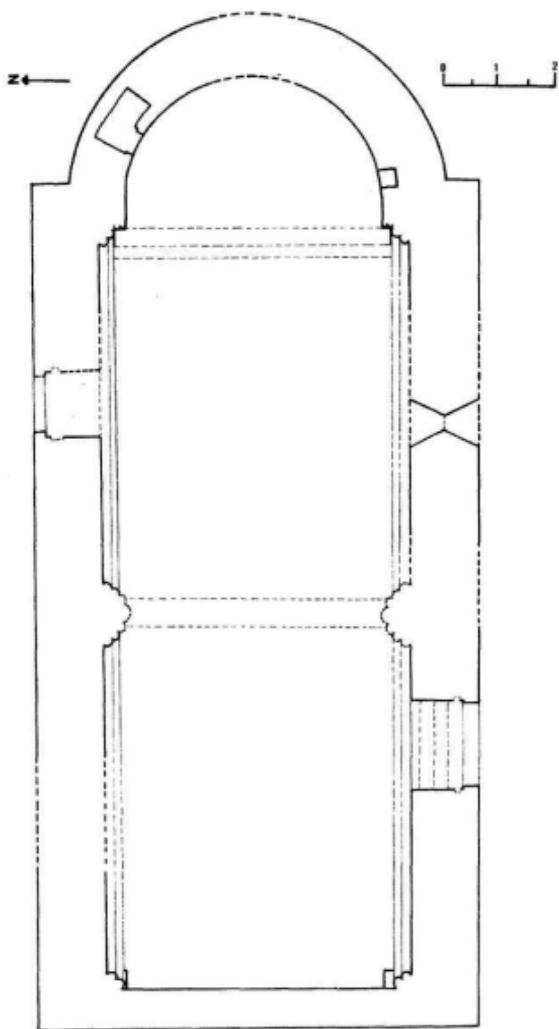


fig. 2 : Hyères. Tour Saint-Blaise. Restitution du plan de la chapelle.

étage et sous laquelle avait été aménagée une mezzanine. Le plan des quatre niveaux est identique : une longue salle rectangulaire prolongée par une abside légèrement en retrait. Au revers de la façade ouest, un escalier XIX^e, à volée à moitié tournante, permettait d'accéder aux différents niveaux.

— Niveau 1 (fig. 2) :

L'abside du rez-de-chaussée possède deux crédences, l'une du côté de l'épître, l'autre, beaucoup plus importante, du côté de l'évangile. Leur présence confirme le fait que nous nous trouvons bien dans la chapelle de la commanderie connue depuis le XVII^e siècle sous le vocable de Saint-Blaise.

La nef unique est divisée en deux travées par des arcatures aveugles¹² à double-rouleaux retombant sur de petites colonnes géminées sans base, dont les chapiteaux sont décorés de feuilles d'eau ou de motifs géométriques, par l'intermédiaire d'épais tailloirs en forme de bandeau. Lors d'une des nombreuses transformations de l'édifice le pilier nord a été partiellement bûché et le pilier sud a entièrement disparu.

Le parement intérieur de la chapelle est composé de pierres d'origines diverses (calcaire gris du Mont-des-Oiseaux, grès rose de Carqueiranne et même certaines pierres presque noires), d'autant plus finement taillées que les assises sont très irrégulières, les rattrapages nombreux et les joints fins. Dans l'abside, le bel appareil s'interrompt horizontalement et très régulièrement à 53,64 m. À l'ouest de l'édifice, le schiste du rocher taillé remplace les premières assises de pierre.

On retrouve à l'intérieur certaines des ouvertures déjà décrites : les portes monumentales nord et sud, la porte en arc surbaissé, les baies géminées et la fenêtre axiale.

— Niveau 2 :

Nous nous trouvons ici dans la partie supérieure de la chapelle, dont les arcs ont été cassés par la construction d'un plancher. Les murs ont été blanchis mais nous constatons que l'appareil est identique à celui du rez-de-chaussée et qu'il s'interrompt dans la nef (à 55,90 m) pour faire place à une zone de moellons noyés dans un mortier de chaux. Cette interruption se produit à 0,20 m au-dessus de l'horizontale formée par le bandeau bûché qui soulignait la voûte de la chapelle dont on voit l'empreinte encadrant l'oculus en revers de façade occidentale. Au sud, sous l'arcature dont le sommet a été détruit par un conduit de cheminée se trouve la petite fenêtre en plein-cintre à double-ébrasement.

Le premier étage est éclairée par quatre grandes baies à arrière-voussure de Montpellier : trois au nord, dont le percement a provoqué la destruction du sommet des arcatures aveugles, et une dans l'abside. Nous retrouvons par ailleurs, à ce niveau, les trois fenêtres rectangulaires bouchées situées en façade ouest et au nord de l'abside (à 53,40 m). Dans l'abside, la zone de moellons

¹² Elles ne le sont plus aujourd'hui puisque des ouvertures y ont été percées aux XVIII^e et XIX^e siècles.

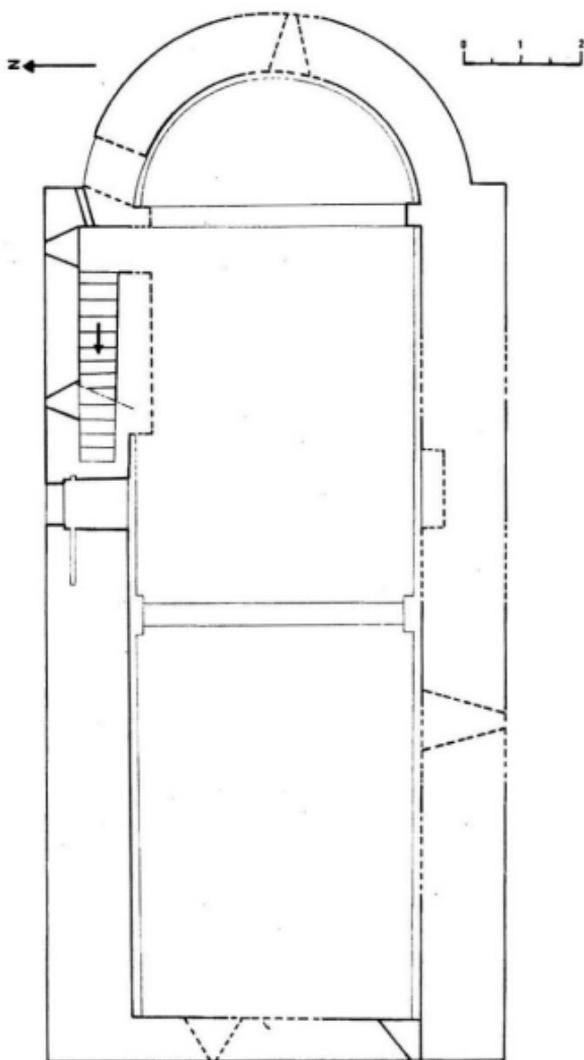


fig. 3 Hyères. Tour Saint-Blaise. Restitution du plan de l'Aula.

s'interrompt à 54,17 m et dans la nef à 58,74 m, c'est-à-dire à 0,50 m au-dessus du second plancher, pour faire place à un moyen appareil de calcaire gris, nettement mieux assisé que celui de la chapelle, mais où l'on constate quand même certaines ruptures d'assises (une assise de grosses pierres se transforme en deux assises plus petites). La taille de la pierre est plus grossière mais les joints sont aussi fins.

— Niveau 3 (fig. 3) :

Le second étage prend le jour par quatre grandes baies, trois au sud et une dans l'abside, identiques à celle de l'étage inférieur. Le percement de la dernière baie vers l'ouest a partiellement démoli une petite fenêtre à double ébrasement couverte d'un arc en plein-cintre. A l'ouest de cette baie un petit espace est aménagé dans l'épaisseur du mur et éclairé par une minuscule fenêtre en plein-cintre. En revers de façade ouest se trouvent les deux meurtrières à coussinets. Au nord, il n'existe qu'une ouverture sur l'extérieur : la porte haute en plein-cintre. Sur toute la profondeur de la porte, la base des piédroits est buchée sur une hauteur de 0,60 m. Du côté ouest de l'embrasement se trouve le trou de barre.

Cette grande salle du deuxième étage est couverte d'un berceau plein-cintre prolongé à l'est par un cul-de-four. Un bandeau en quart-de-rond court (à 61,40 m) sur les murs nord, sud et est de la pièce, à la base de la voûte dont le cintre est supporté par deux doubleaux de section rectangulaire qui retombent sur des consoles à multiples ressauts en quart-de-rond : celles qui supportent le doubleau médian sont formées par quatre ressauts de taille décroissante, aux angles arrondis. A l'entrée de l'hémicycle, la console sud n'a que deux ressauts à angles vifs. La console nord est une reconstitution en plâtre, ainsi que le bandeau, dans la partie nord-est, sur une longueur de 3,20 m. Cette interruption du bandeau correspond à une rupture verticale du parement intérieur nord du second étage, à 10,50 m du mur ouest et jusqu'à l'entrée de l'abside. Ce coup de sabre, marqué par des pierres en boutisse buchées, délimite une zone de blocage de pierres noyées dans du mortier. De façon apparemment contradictoire le blocage et le bel appareil sont sur un même plan. Il faut en déduire qu'à cet endroit le mur formait un ressaut vers l'intérieur de la pièce qui, par commodité, a été détruit lors des aménagements ultérieurs. C'est dans cette zone que se trouve la porte d'accès à un escalier droit construit dans l'épaisseur du mur, éclairé par deux meurtrières et une petite prise de jour à l'Est. Les premières marches sont couvertes d'un berceau, les autres en encorbellement.

— Niveau 4 (fig. 4) :

Cet escalier permet d'atteindre le dernier étage, le seul à comporter des murs de refend :

L'un, d'époque moderne est bâti à 9,80 m du mur occidental. Il est sous-tendu par un grand arc dont le cintre est formé, dans sa partie sommitale, de petites briques et, sur les côtés, de claveaux d'arc en rempli.

L'autre, épais de 0,70 m et construit à 5,00 m du parement intérieur

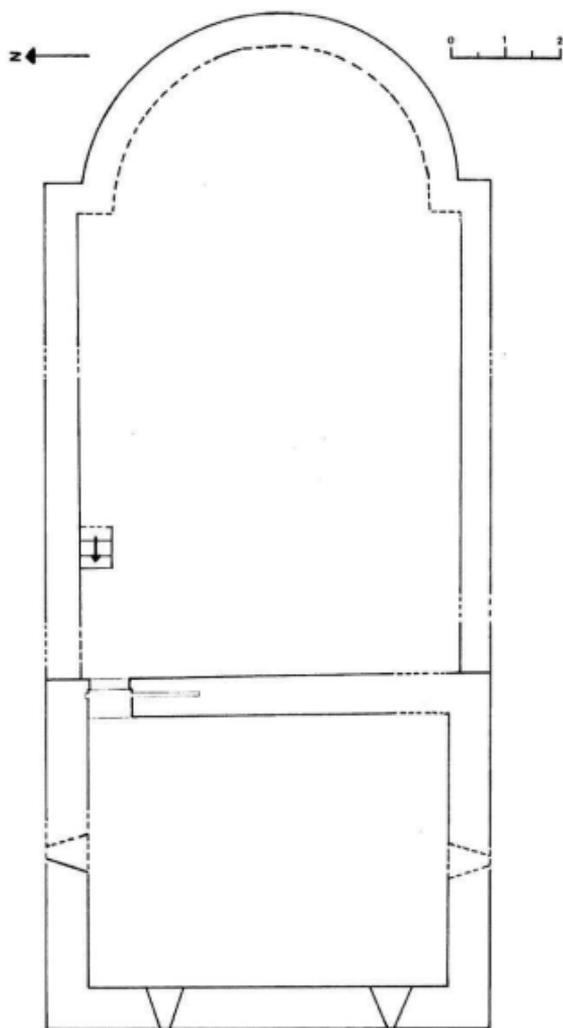


fig. 4 : Hyères. Tour Saint-Blaise. Restitution de la terrasse fortifiée.

ouest, délimite une pièce presque carrée dont les murs sont formés d'un moyen appareil de calcaire bien assisé à joints moyens. Quatre meurtrières rectangulaires sont percées dans les murs ouest, sud et nord. Celles-ci ont été coupées dans leur partie supérieure par la pose du toit, ce qui suppose que les murs sont loin d'avoir conservé leur élévation initiale. On pénètre dans cette pièce par une porte ouverte face à la sortie de l'escalier intérieur. Celle-ci, couverte en plein-cintre du côté de l'escalier et en arc segmentaire du côté de la pièce, a conservé une large embrasure intérieure percée d'un trou de barre. A la base de la porte sont encore visibles les traces d'une petite marche inscrite dans la feuillure qu'il fallait enjamber pour pénétrer dans la pièce. La structure de cette porte détermine un espace intérieur, celui de la pièce occidentale, et un espace extérieur, dans lequel débouche l'escalier droit. Il pourrait s'agir de la « longue et magnifique terrasse » dont parle Expilly. Les murs gouttereaux de cette terrasse ne sont conservés que sur quelques assises, leur partie supérieure ayant été totalement remontée au XIX^e siècle.

En outre, on a construit au XVIII^e siècle des murs qui, fermant l'abside, lui donnent l'aspect d'une tour. Une gravure du XVII^e siècle montre qu'à cette époque la tour, ouverte à la gorge, était couronnée de créneaux.

HYPOTHESES INTERPRETATIVES : L'EDIFICE MEDIEVAL

1 - La tour Saint-Blaise : structures (fig. 5)

Il apparaît que, dès l'origine, le monument composé au rez-de-chaussée d'une chapelle, au second niveau d'une grande *aula* surmontée d'une terrasse comprise entre une pièce fortifiée à l'ouest et une tour crénelée à l'est, présente la même allure imposante qu'aujourd'hui.

Ce type de haute tour où se mêlent la fonction religieuse et la fonction militaire est assez rare en Provence.

Cependant on rencontre une forme analogue à la chapelle de Notre-Dame-du-Suquet à Cannes : édifice composé d'une chapelle romane, surélevée au XVI^e siècle par l'adjonction d'une terrasse crénelée. Dans ce cas, la superposition des deux structures est nettement marquée par une rupture horizontale de l'appareil accusant à l'est le dénivelé de l'abside romane.

Il existe par ailleurs sur le territoire de la commune de Saint-Michel-Observatoire une tour à deux niveaux surmontés d'une terrasse, datée du XIII^e siècle et dont l'appareil rappelle celui de Saint-Blaise : il s'agit de la tour de Porchères¹³ qui passait jusqu'ici pour être un donjon mais que l'on rapproche actuellement plus volontiers d'un cellier ou d'une grange fortifiée.

Plus proche de notre édifice par la forme mais surtout par la fonction est la chapelle Saint-Jean (des Hospitaliers) à Comps, datée du XIII^e¹⁴. Le

13. Cf. *Provence romane*, t. 2, p. 243.

14. Cf. GASSER-COZE (F.), *L'architecture des ordres militaires de l'Hôpital et du Temple dans le département du Var*, Mémoire de maîtrise, Université de Provence, 1970, p. 118.

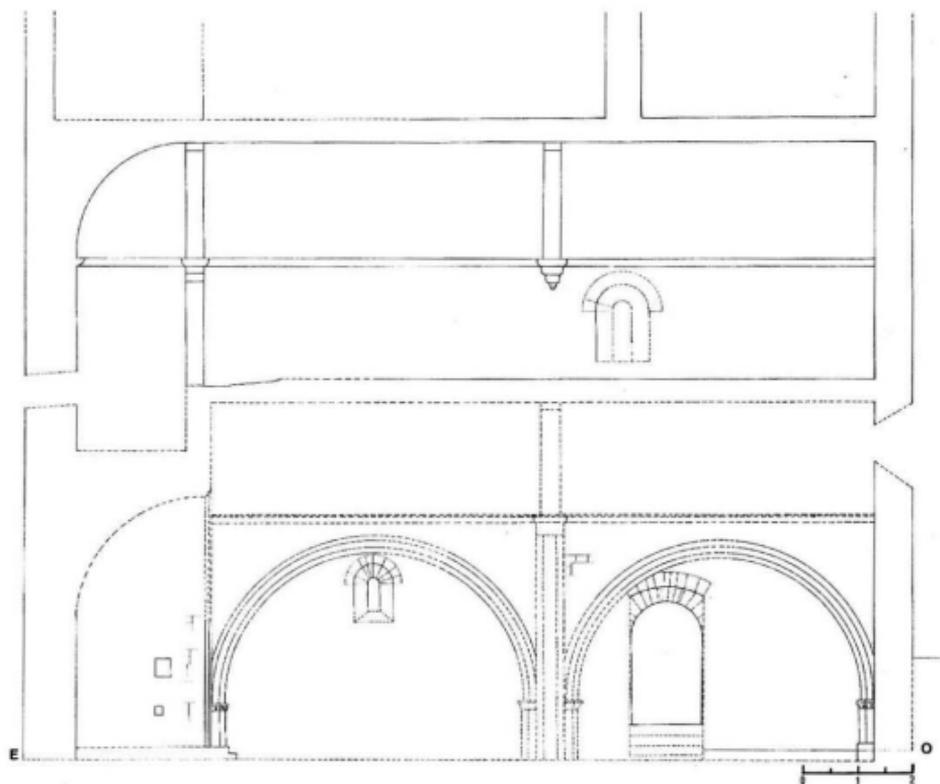


fig. 5 : Hyères. Tour Saint-Blaise. Coupe longitudinale est/ouest : état XIIIe siècle

moyen appareil du parement extérieur alternant assises hautes et assises basses rappelle fortement celui de la chapelle Saint-Blaise, ainsi que les fenêtres et la porte sud.

a) *La chapelle (fig. 5)*

Abstraction faite des transformations modernes, nous pouvons restituer une chapelle dans le style du deuxième âge roman provençal dont la nef unique, divisée en deux travées par des arcatures aveugles, est voûtée d'un berceau situé à un niveau supérieur à celui du cul-de-four de l'abside, la transition se faisant probablement par l'intermédiaire d'un arc triomphal percé d'un oculus ou d'une petite fenêtre. Ce qui en fait l'originalité c'est la composition des arcatures aveugles et des piliers, dont nous avons pu tenter une restitution à partir de divers éléments architecturaux trouvés, lors de la fouille, en réemploi dans des murs de refend du XVIII^e siècle.

Les arcatures formées de ressauts à section torique sont peu nombreuses en Provence. On peut en voir, à un seul rouleau, dans le réfectoire du prieuré de Ganagobie¹⁵ et à double-rouleau dans la salle supérieure du donjon de Simiane¹⁶, deux édifices dont la construction semble remonter au début du XIII^e siècle voire à l'extrême fin du XII^e siècle.

— Les supports :

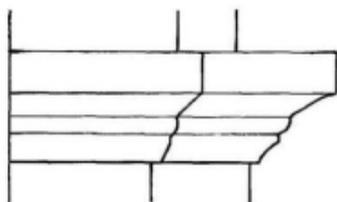
Actuellement, il ne reste dans la chapelle que les colonnes jumelles des angles et le pilier nord amputé des éléments centraux. Le bûchage de la partie supportant la retombée du doubleau, lors de l'aménagement de la chapelle en marché, a fait apparaître à la base trois longues pierres posées de champ (hautes de 0,80 m). Au-dessus, les assises retrouvent une hauteur moyenne mais conservent jusque sous le bandeau de la voûte une organisation à trois éléments. C'est pourquoi nous pensons que le pilier supportant le doubleau était formé de trois colonnes engagées. Les éléments architecturaux trouvés en fouilles (tambours de colonne de 0,20 et 0,16 m de diamètre) sont venus renforcer cette hypothèse. Aussi pouvons-nous supposer que les supports de la chapelle étaient formés d'une colonne médiane, accostée de deux autres colonnes d'un diamètre inférieur sur lesquelles reposait l'arc doubleau, et de colonnettes jumelles, recevant les retombées des arcatures latérales. Nous avons aussi retrouvé en fouille un fragment de bandeau mouluré, formé d'une plate-bande, d'une gorge et d'un tore à profil semi-circulaire comme on peut en voir dans la salle supérieure du donjon de Simiane.

— Les chapiteaux (fig. 6) :

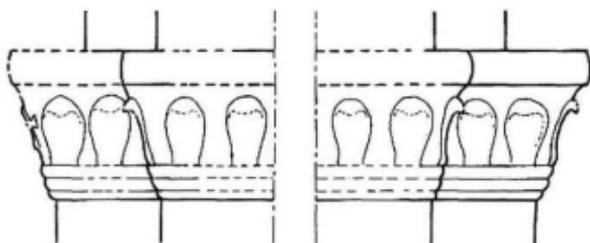
Sur les cinq groupes de chapiteaux jumelés que nous possédons, trois sont maladroitement décorés de feuilles d'eau (fig. 6.2). C'est un motif très fréquent dans l'architecture cistercienne, où ils sont alors traité plus délicatement. Un des chapiteaux occidentaux du pilier nord porte une croix pattée. Le groupe de l'angle nord-est, extrêmement détérioré, porte le reste d'un

15. Cf. *Provence romane*, t. 2, p. 152.

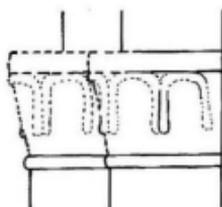
16. Cf. *Provence romane*, t. 2, p. 258.



1



2



3

fig. 6 : Hyères. Tour Saint-Blaise. Les chapiteaux de la chapelle

décor de petites arcatures (fig. 6.3), les chapiteaux du nord-ouest possèdent une corbeille à profil convexe très simplement moulurée de deux rainures horizontales (fig. 6.1).

— Les ouvertures :

La chapelle médiévale ouvrait au sud par une porte monumentale à longs claveaux, et au nord par une porte en plein-cintre de dimension réduite.

Si les portes à longs claveaux sont fréquentes en Provence du XII^e au XIV^e siècle et même quelquefois plus tard, l'encadrement mouluré est beaucoup plus rare. Nous en connaissons deux exemples à Hyères : la porte de la Collégiale Saint-Paul¹⁷ et celle d'une maison de la rue du Four-Cauvin. L'église des Templiers de Bras possède elle aussi une porte à longs claveaux surmontée d'un larmier mouluré, datée du début du XIII^e siècle¹⁸. Les claveaux rainurés sont assez répandus et on peut en voir à la porte de la Bastide de la Penne, construite avant 1246¹⁹.

Le second type de porte est beaucoup plus fréquent et l'on en voit surtout sur les donjons : celui de Cucuron, la tour de Bonrecueil à Lambesc²⁰, le donjon de Tourtour (bâti courant XIII^e siècle).

L'ensemble de ces éléments nous conduit à situer la construction de la chapelle dans les dernières années du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle.

b) L'aula (fig. 5)

À l'origine, le deuxième niveau de la « tour Saint-Blaise » est formé d'une grande salle unique voûtée d'un berceau plein-cintre reposant sur des doubleaux et des consoles à ressauts en quart-de-rond. Les églises de Notre-Dame de Julhan, de Notre-Dame du Val de Cuech²¹, la chapelle Saint-Jean-de-Comps²², toutes construites dans le courant du XIII^e siècle, possèdent ce type de consoles. Cette salle est percée de deux portes hautes (une en façade septentrionale, l'autre au nord de l'abside (fig 1c et b)) qui démontrent que, dans l'édifice primitif il n'existait aucun moyen de communication entre la chapelle et l'aula²³. Cette salle présente tous les traits d'une structure défensive : les archères à coussinets en façade ouest, l'accès par une porte haute caractéristique des donjons de Provence comme par exemple la tour de Bonrecueil (qui a en commun avec la tour Saint-Blaise un escalier inscrit dans l'épaisseur des murs). Par ailleurs, la petite fenêtre méridionale rappelle celles de la « salle des gardes » du rempart de la villevieille de Ganagobie, elle aussi

17. M. Turc, historien hyérois, la place dans les dernières années du XII^e siècle ou les premières années du XIII^e siècle.

18. Cf. GASSER-COZE, 1970, p. 195.

19. M. FIXOT, 1973-74, p. 255.

20. Ch. HECK, 1972, p. 86.

21. *Id.*, p. 92.

22. GASSER-COZE (F.), 1970, p. 11.

23. Il convient de noter qu'en 1738 on construit un escalier extérieur pour monter à l'horloge.

attribuée au XIII^e siècle²⁴. Il semblerait donc que l'*aula* de Saint-Blaise ait été construite dans le courant du XIII^e siècle, immédiatement après le voûtement de la chapelle. En effet, l'absence de rupture horizontale régulière de l'appareil extérieur prouve que les murs gouttereaux de la chapelle avaient été mis en attente. Une question demeure cependant concernant l'*aula* : on y pénétrait par les portes hautes septentrionales, mais comment accédait-on à une telle hauteur (7,40 m dans l'abside et presque 8,50 m sur la façade nord) ? En outre, pourquoi deux portes pour accéder à une même salle fortifiée ? La réponse se trouve peut-être dans les éléments architecturaux aujourd'hui disparus mais dont il est fait mention dans les textes (cf. *infra*).

c) La terrasse fortifiée

Cette partie du bâtiment vient confirmer les hypothèses formulées ci-dessus. Nous avons affaire à une terrasse fortifiée possédant à l'est une tour ouverte à la gorge, tournée vers la mer, et à l'ouest un réduit, également fortifié, regardant vers la ville. A priori, et malgré une différence notable de l'appareil intérieur, rien dans le parement extérieur de l'édifice ne semble indiquer que le dernier niveau ait été construit postérieurement. La présence de l'escalier dans le mur nord tend, au contraire, à prouver l'inverse. Nous ne pensons pas que l'on aurait engagé ce type de travaux pour accéder à une simple terrasse alors qu'on pouvait aménager une trouée dans la voûte : c'est le cas au donjon de Cucuron. Cet escalier est le témoin de la fonction militaire constante de la partie supérieure de l'édifice.

En ce qui concerne l'élévation des murs gouttereaux au-dessus de la terrasse, nous pourrions faire l'hypothèse d'une hauteur minimale de 4,00 m²⁵. Mais la question demeure du type de couronnement de ces murs (parapet, créneaux, hourds ?)

2 - Les dépendances de la commanderie

Il ne reste aujourd'hui aucune trace visible des constructions abritant les fonctions quotidiennes de la *Domus de Piolo*. Cependant celles-ci nous sont connues par le texte de l'enquête de 1338²⁶, effectuée une vingtaine d'années après que les biens que le Temple possédaient à Hyères aient été remis aux mains des Hospitaliers de la commanderie de Beaulieu. Ce texte mentionne, au chapitre des recettes de la maison d'Hyères, un moulin, un four, une chapelle : ... *in territorio dicti loci de Areis, unum molendinum...* ; ... *unum furnum...* ; ... *oventiones capelle dicte domus...* » tandis qu'au chapitre des dépenses, il fait état d'un *hospicium*, de *cellarii*, d'une *grangiam*. Malheureusement, rien ne permet de localiser les bâtiments évoqués dans cette visite. Toutefois, un texte beaucoup plus tardif²⁷, s'attarde un moment sur l'état de

24. Cf. *Provence romane*, t. 2, p. 98.

25. Ceci est obtenu en ajoutant à la hauteur de la porte (2,20 m) et de la sortie d'escalier, la hauteur d'un chemin de ronde protégé (1,60 m environ).

26. Cf. supra note 6.

27. Cf. note 7.

délabrement d'un des bâtiments : ... « *Et joignant ladite chapelle est une maison appartenant à lad. commanderie, faisant face lad. place du Piol, y ayant diverses ruynes par derrière* »... Tandis que l'acte d'arrentement de la commanderie à la communauté d'Hyères en date du 24 août 1673²⁸ mentionne : ... « *une maison et chapelle, membre sur icelle, Tour et Cazal avec ses dépendances... que la commanderie de Beau lieu... a et possède dans lad. ville d'Hyères à la place du Piol* »...

Ces indications n'ont de signification que si on les confronte à certaines observations effectuées sur la façade septentrionale du monument (fig. 1) :

— En premier lieu, on relève l'existence d'un coup de sabre vertical aux 3/5 de la façade, sur une hauteur de 6,50 m. Il délimite une zone inférieure nord-ouest dont le parement a été entièrement refait au XIX^e siècle et dans laquelle se trouve l'actuelle porte d'entrée (fig. 1, a). On note par ailleurs que le parement intérieur de cette partie de l'édifice ne porte pas la moindre trace d'une quelconque ouverture d'origine.

— On remarque au-dessus de la zone modifiée une série de trous de boulins qui, pour certains d'entre eux, correspondent au niveau du seuil de la porte haute.

— Le coup de sabre correspond à l'interruption du bandeau horizontal qui décore la partie orientale de la façade. (fig. 1g).

Tout ceci porte à croire que le bâtiment noté en 1667 comme « joignant la chapelle et faisant face sur la place », et que l'on peut assimiler à l'*hospicium* mentionné en 1338, se trouvait accolé au nord-ouest de la tour, formant un angle droit avec elle. La chapelle et la grande salle de la tour étant totalement indépendante l'une de l'autre, c'est peut-être à partir de cet édifice que l'on accédait directement, par la porte haute, à l'*aula*. La seule indication architecturale est un acte de 1236 signé sous le « portique de la maison d'Hyères » qui ornait probablement l'*hospicium*²⁹.

La présence d'une seconde porte haute au nord de l'abside, dont l'objet est vraisemblablement d'accéder à la salle supérieure de la tour sans avoir à passer par le bâtiment principal, et dont le seuil se trouve à plus de 7,00 m du sol, nous amène à faire l'hypothèse de l'existence d'une courtine qui entourait l'ensemble des bâtiments de la commanderie, d'autant que celle-ci était bâtie à l'extérieur de la première enceinte urbaine (la seconde ligne de remparts n'étant construite qu'au XIV^e siècle). Il semblerait que ce type d'enceinte ne soit pas un cas isolé puisque un texte de la fin du XIII^e siècle concernant la ville de Grasse précise que l'Ordre y possédait un domaine complet tout entouré de murailles : « ... *de ecclesia Sancti Jacobi de Grasse, domus milicie Templi et infra muros ipsius domus seu clausuram*... »³⁰.

Que cette courtine n'ait pas laissé la moindre trace d'accrochage avec la

28. Cf. note 8.

29. Cf. supra, note 2.

30. Cf. DURBEC (J.-A.), « Les Templiers dans les Alpes-Maritimes » dans *Nice Historique*, 1938, 53 p.

tour paraîtrait contradictoire si l'on ne faisait l'hypothèse de leur indépendance réciproque afin de ne pas affaiblir la défense³¹.

L'hypothèse d'une courtine protégeant, au nord, la maison et ses dépendances, nous semble confirmée par l'absence d'éléments défensifs sur la façade septentrionale.

Conclusion

Le mythe dont on a entouré les chevaliers du Temple a longtemps empêché d'en connaître l'organisation de manière objective. Cependant, l'importance de leurs biens, rapidement dispersés, apparaît tout au long des textes. Quant à leur rôle dans la société médiévale, on le retrouve dans chacun des éléments de leurs constructions.

A l'image des « moines-soldats », la tour Saint-Blaise assure une double-fonction :

- Celle d'un édifice religieux, ouvert sur l'extérieur pour accueillir ceux qui par leurs offrandes ou leur travail permettaient à l'ordre d'accomplir une tâche qui était avant tout de cultiver la terre afin d'approvisionner les Templiers de Palestine. Dépourvue de décor cette chapelle correspond bien à l'image des pauvres « chevaliers du Christ » partageant un même cheval et pratiquant la charité.

- Mais aussi celle d'un édifice militaire, chargé de la protection des chevaliers³², mais aussi des « hommes et des femmes du Temple », tenanciers, bienfaiteurs ou locataires qui, souvent, relevaient de la juridiction de la seigneurie du Temple³³ et qui, dès le XIII^e siècle, avaient développé un faubourg autour de la commanderie. Par ailleurs, la commanderie a joué pendant près d'un siècle le rôle d'un poste avancé des défenses de la ville, ce qui explique sans doute que les meurtrières percées dans la façade occidentale soient dirigées vers l'enceinte urbaine, au niveau de la porte Saint-Paul.

La simultanéité de ces deux fonctions, à une époque où moines et guerriers occupent des places bien distinctes dans la société, explique la physionomie si particulière des édifices du Temple et de l'Hôpital, mélange d'architectures laïques, militaires et religieuses.

Muriel VECCHIONE

31. Cette indépendance de la courtine et du donjon se voit encore très bien aujourd'hui au château de Chabrières, près de Bollène.

32. Au moment de leur arrestation, la maison d'Hyères n'était occupée que par six chevaliers ; à Toulon il y en avait huit. Cf. DURBEC, « Les Templiers dans les diocèses de Fréjus, Toulon, Riez » dans *Bulletin de la Société Scientifique et Archéologique de Draguignan et du Var*, 1963, pp. 90-133.

33. Cf. DURBEC, « Introduction à une liste des biens du Temple saisis en 1308 dans la région des Alpes-Maritimes », dans *Nice Historique*, 1951, p. 47.